

## **BRESIL – Plus rien n'arrête les nouvelles autorisations**

Par Anne FURET

Publié le 15/10/2009, modifié le 27/02/2025

Le 15 octobre, des militants de Greenpeace ont fait irruption dans la séance de la CTNBio, la commission scientifique consultative brésilienne, pour éviter que soit autorisé le riz GM [1]. La CTNBio devait examiner la demande d'autorisation de Bayer sur le riz LL62 résistant au glufosinate d'ammonium. L'intervention des militants a conduit au report de la décision sur le riz. Toutefois, lors de cette séance, un coton et un maïs GM de Monsanto (le coton Mon531xMon1445 et le maïs Mon89034) et un maïs de Dow Agrosience (le TC1507xNK603) ont reçu un avis positif. Par ailleurs, le 17 septembre dernier, la CTNBio donnait aussi un avis positif sur l'autorisation de la commercialisation de trois nouveaux maïs génétiquement modifiés [2]. Il s'agit du MIR162 de Syngenta (qui produit un insecticide), et de deux maïs issus de croisement entre des maïs déjà GM : le Mon810xNk603 de Monsanto qui à la fois produit un insecticide et tolère le glyphosate, et le Bt11 x GA21 de Syngenta qui produit un insecticide et tolère le glufosinate d'ammonium et le glyphosate.

Si le Conseil National de la biosécurité (CNBS), composé de onze ministres, entérine ces avis, le Brésil autoriserait cinq cotons génétiquement modifiés et onze maïs (les maïs Mon810, le T25, le Bt11, le GA21, le Nk603, et TC1507 sont déjà autorisés au Brésil).

[1] <http://www.greenpeace.org/brasil/tr...>

[2] <http://www.mct.gov.br/index.php/con...>